

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 4

Rubrik: Opinions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Bertrand Baumann, rédacteur responsable de l'édition romande

Où va Actio?

En faire moins, mais faire mieux

La revue, plus que tout autre produit de la Croix-Rouge suisse, est l'exact reflet de la vie de notre institution. On peut dire qu'elle est à coup sûr le baromètre de notre bonne ou mauvaise santé. Une revue gaie, colorée, vivante reflète notre plaisir et notre fierté de présenter ce que nous sommes et ce que nous faisons à nos membres et au public. Depuis 1984, Actio héritier de la Revue de la Croix-Rouge suisse, se veut une revue à grand public, un magazine de la «qualité de la vie» comme on peut le lire sur la couverture, centré sur les problèmes actuels de société. L'idée est séduisante et à première vue porteuse d'avenir. Il est vrai que, par la multiplicité de ses activités, la Croix-Rouge suisse agit sur l'une ou l'autre des réalités sociales de notre temps: le problème des réfugiés, l'aide au développement, la santé publique, etc...

Mais là est justement le piège. Notre institution crée rarement l'événement. Ses activités ne sont pas toujours spectaculaires. L'aide est par essence un travail discret, de longue haleine, souvent très spécifique et toujours subtil. Vouloir trop en faire ou en dire, c'est épuiser rapidement toutes les ressources de notre institution. Il faut admettre cette réalité et ne pas chercher à la forcer. A cet égard, la revue de la Croix-Rouge n'appartient pas à ses rédacteurs, mais bien à l'institution qu'elle est censée refléter.

Autre danger: celui de la dispersion. La Croix-Rouge suisse agit aujourd'hui dans des domaines multiples. L'information en général doit fixer des priorités, sous peine de parler de tout sans rien dire. Aujourd'hui se repose la question de la forme idéale à donner à notre revue. Les organes seront appelés à se prononcer sur cette question. Une chose est claire: il faut élargir le public des lecteurs. Il importe pour cela que la revue ne soit pas assimilée à un produit du secrétariat central, lointain, artificiel et superflu. Elle doit être un produit dans lequel l'ensemble du monde Croix-Rouge en Suisse se reconnaît, un produit qui montre au monde extérieur un dynamisme et un enthousiasme constamment renouvelés: ceux de l'institution pour la-

quelle nous vivons et agissons.

Lys Wiedmer-Zingg, rédactrice en chef et responsable de l'édition suisse alémanique

Quo vadis Actio?

Quelle serait la meilleure formule à adopter pour une publication officielle de la CRS? Faut-il faire une publication gratuite à grand tirage? Ou serait-il préférable d'opter pour une feuille à caractère régional, par l'intermédiaire de laquelle les sections pourraient communiquer directement avec leurs membres? Actio doit-il se transformer en organe d'information, semblable à un journal d'association ou un bulletin de ménages? Voici des questions qui sont aujourd'hui d'actualité pour notre journal.

Dans sa présentation actuelle, celle d'un périodique commandé par abonnement, Actio n'a aucune chance de voir son tirage augmenter. Avec le petit écran et ses multiples programmes, nous perdons aujourd'hui peu à peu l'habitude de lire. Ainsi, les journaux connus ont beaucoup de peine à maintenir leur taux d'abonnements. Il faut dépenser énormément d'argent pour gagner un nouvel abonné. Chez Ringier, par exemple, on compte jusqu'à 120 fr. par nouvel abonné.

La plupart des fidèles lecteurs d'Actio, déjà anciens habitués de la Revue de la CRS, sont issus de la génération de la Deuxième Guerre mondiale. Autrefois le mot Croix-Rouge était synonyme de réserve, de dignité, de courage et résistance dans les circonstances les plus difficiles. Cependant, ces fidèles lecteurs disparaissent peu à peu. Les médecins qui, par soutien respectueux de notre cause, disposaient le journal de la CRS dans leur salle d'attente, ont fermé leur cabinet de consultation pour raison d'âge. Et, parfois, nous recevons, accompagnant une demande d'annulation, une lettre écrite d'une main tremblante expliquant que la lectrice ne peut plus lire ou que son AVS ne lui permet plus de continuer l'abonnement.

Nous sommes cependant convaincus que, quelle que soit la décision que le Comité central de la CRS prendra prochainement, la CRS doit conserver un organe de publication qui corresponde à la diversité et au caractère unique de notre maison. La CRS n'a pas seulement besoin d'un journal qui informe le public sur l'utilisation des dons et sur la multitude des services offerts dans notre pays, mais notre organe officiel, conformément à ses statuts, a le devoir de faire connaître la philosophie et les principes de la Croix-Rouge. Pour remplir cette tâche, notre «instrument de propagande» ne peut être qu'un journal vivant, qui corresponde à son époque. □

ACTIO

N° 4 Avril 1987 96^e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Rédacteur en chef
et édition suisse alémanique
Lys Wiedmer-Zingg

Edition française:
Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylva Nova

Conception graphique: Winfried Herget

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, Téléfax 01 242 34 89
Cantons de Vaud, Valais et Genève:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.-
Etranger Fr. 38.-
Prix au numéro Fr. 4.-
Paraît dix fois par an,
avec deux numéros doubles
(janvier/février et juillet/août)

**Bulletin à découper et à nous retourner sous enveloppe à:
Actio, Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne**

Bulletin d'abonnement pour particuliers

Je désirerais connaître Actio et vous prie de m'envoyer, sans engagement de ma part, un numéro.

Prénom

Je souscris un abonnement annuel à Actio au prix de Fr. 32.-.

Nom

Adresse

Cocher ce qui convient s.v.p.

